Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 68 (1929)
Heft: 17

Artikel: Petit Pâques
Autor: Milandre
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-222533

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

68me ANNEE. — N° 17. Fondé par L. MONNET et H. RENOU Samedi 27 avril 1929.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE.

ABONNEMENT : *Suisse*, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — *Etranger*, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Quelques remboursements pour 1929 sont revenus impayés. Nous nous permettrons de les faire présenter à nouveau fin courant et prions les destinataires d'y réserver bon accueil.

A PROPOS DU 14 AVRIL

Nous devons à l'obligeance de M. Fréd. Dubois, bibliothécaire, qui a déjà donné au *Conteur Vaudois* tant de fois des preuves de sa sympathie, la publication de la pièce de vers ci-dessous. Elle date de l'Acte de médiation, de la fin de cette période probablement, à en juger par l'allusion à Alexandre de Russie, qui fut l'élève de Frédéric-César de La Harpe.

Cette pièce aurait dû paraître le 14 avril. Différentes circonstances nous en ont empêchés. Nous nous en excusons.

Impromptu fait à l'époque du 14 avril.

Jour de plaisir ! jour de bonheur.
Quatorze avril, jour mémorable
Que ton aurore est admirable
Qu'elle est précieuse à mon cœur.
Sans faste dans ces circonstances
Nous célébrons ta bienfaisance
Qui est pour nous notre indépendance. (bis)

Hommes nourris d'ambition
Cessez donc de nous faire un crime
De la reconnoissante estime
Que nous avons pour Napoléon
S'il fut le fleau de la France
En abusant de sa puissance
Nous lui devons notre indépendance. (bis)

S'il a fait mille cruautés
Nous lui devons ce que nous sommes
Et il sera toujours grand homme
Aux yeux de la postérité.
Que la paix console la France.
Dans l'appui des hautes puissances
Nous jouirons de notre indépendance. (bis)

Gloire, honneur, te soyent rendus
Glorieux, magnanime Alexandre
Toi par qui nous pouvons prétendre
Par tes bontés, par tes vertus
A voir couronner l'espérance
Que nous avions pour l'existence
Du vrai bonheur de notre indépendance. (bis)

Toi qui possèdes un cœur vaudois
Cher et respectable la Harpe
Nous voulons t'offrir pour écharpe
Nos cœurs et nos vies à la fois.
Faible prix de la bienveillance
De tes travaux, de tes instances
Qui cimentent notre indépendance. (bis)

Suisses, peuples confédérés,
Hélas ! si dans notre patrie
On eut permis la tyrannie
Hé bien nous l'avons tous juré
De perdre plutôt l'existence
Avant qu'une vile arrogance
Anéantit notre indépendance. (bis)

Grâce aux monarques Alliés
Grâce aux amis de la concorde
Les dix-neuf cantons s'accordent
Et déjà ils sont ralliés
De leur sagesse et de leur prudence
Découlera la jouissance
De voir toujours notre indépendance. (bis)

PE STAO DZO DE FRAI

MAI a pas. On ein a binstout prâo de clliâo rebuse. L'è que, ein a trâi âo quatro. L'è su que faut savâi comptâ tant qu'à clli nombro po pouâi s'ein terî. Lâi a po coumeincî la rebuse dâi riondaine, clliaque de l'èpena nâire, clliaque dâo coucou, et po fini, clliaque de Pancrace et Pérégrin. Que voliâi-vo, l'è dinse ! Faut que tsacon ein eindourâ. Tsacon l'à sè rebuse.

Dzemothiâo que restâve onna né pè lo cabaret, lè z'ami lâi desant :

— Dzemothiâo, t'è que t'î recta quemet on tsè à étsila, quemet cein va-te que te va pas tè réduire de boun'hâora ?

— Oh ! i'é bin lezi de lâi allâ, so repond Dzemothiâo que l'ètâi ein niéze avoué son épena (sa fenna) stâo dzo tsi no lâi a la rebusa.

Dâi rebuse dinse passant et pu aprî on s'âme bin de mî. Mîmameint que lâi a dâi batsî que l'ant quemeincî pè dâi rebuse.

L'eimbèteint, dein clliâo rebuse, l'è que on pâo s'einrhommâ. Et pâs pî no, mâ assebin lè z'animau que l'ant lâo z'ottô avoué no. Accuta vâi stasse.

Louis à la Dzinellia l'avâi on tsevau que s'étâi einrhommâ pè clliâo frâi de saillî. L'ètâi tot einnariclliâ. Lo nâ lâi colâve, lè get pessîvant. Quie! se l'avâi ètâ onna dzein, on sè sarâi betâ âo l'hî po lo pllieindre. Mâ po lè bîte, vo sède !

Tot parâi, cein bourlâve Louette de vère son éga moufiâ dinse et quemet Jean-Louis, lo mèidzo, lâi avâi rein pu, l'a ètâ consurtâ lo vétèrinèro, que l'è dan lo vesitateu dâi bîte.

Lo vétèrinèro lâi dit dinse :

— Voutra polhie s'ein vâo prâo terî. Lâi a on remîdo bin simpllio. Faut preindre de clllia puffetta que âi diant de l'*alun*. Oûde-vo ?

— Oï ! de l'alun, et pu ?

— Faut que voûtra bîta ein ausse pllieîn lo nâ. Lâi a rein de tè po clllia maladî. Adan, vaitcè cein que foudrâ fére.

— Accuto.

— Eh bin! vaitcé lo remîdo. Dèvant lo tsevau vo betâ on lan. Oûde-vo ?

— Oï, on lan.

— Bon ! Su sti lan, vo sènâde de clllia puffetta *d'alun* et pas poû.

— Oï.

— Adan, quand lo tsevau l'arreve, vo soffliâ fè, bin fè contro lî sur lo lan, clllia puffetta po que l'ein ausse pllieîn lo nâ. Cein lo fâ èterni dâo, trâi coup et pu... 'einnariclliâdzo botse. Ai-vo comprâi.

— Oï ! so repond lo Louette.

Et quand fut arrevâ à l'ottô, le raconte à sa fenna, la grocha Pètubllia à Dzaquî, cein que faillâi fére. L'ètâi bin simpllio, quemet vo vâide!

Tandu que la Pétubllia fasâi son dînâ, Louè soo que dèvant, prépare lo lan, l'alun dessu, sè prepare po soffia, lè djoûte bin einflllie, tandu que lo valet fasâi venî lo tsevau.

Tot d'on coup, vaitcè mon Louette que reintre à la cousena ein faseint de clllîâo vindzeince : rauquemalâ, et pu èterni, éterni à sè dèmontâ lo fièllin. La grocha Pétubllia l'a cru que son hommo l'allâve passâ l'arme à gautse.

— Mâ, mâ ! qu'a-to, mon poûro Louatchon ? so lâi dit sa fenna.

— L'è clli l'*alun* po l'éga. I'é voliu soffliâ et pu... et pu... tsoum... l'è... l'è lo tsevau qu'a soffliâ lo premî !

Marc à Louis.

PETIT PAQUES

IL y a une loi immuable ici-bas : au grand beau temps succèdent les jours de pluie — au bonheur, le malheur, — à l'abondance, la pauvreté... Et dans mon église, aux auditoires compacts des jours de grandes fêtes, les bancs presque vides des « Petits Pâques».

Parfois, sous les voûtes sombres, au Petit Pâques, on voit un voile blanc de baptême, parfois comme un souvenir du dimanche précédent, le nœud blanc d'une communiante. Et les cloches qui sonnent semblent prolonger plus que d'habitude l'appel de leurs notes claires et graves.

Petit Pâques... la voix du pasteur résonne sous l'arche romane.

Petit Pâques... l'harmonium éveille seul les échos sonores de la nef.

Et là, dans les bancs, les « caté », serrés comme s'il n'y avait pas de place ailleurs, serrés comme autant d'oiseaux sur une branche ou de pois dans une cosse — filles d'un côté, garçons de l'autre — serrent les rangs maintenant que sont partis les « confirmés ».

Petit Pâques... hors de l'église, le printemps s'affirme, s'élance et rayonne.

Petit Pâques... Dans nos villages, ici et ailleurs, il y a des tristesses. On pense en mettant la table à la place vide de celui ou de celle qui, là-bas, outre-Thièle, passe son premier dimanche loin du nid. Je sais des mamans et des papas qui, ce matin, en entendant les cloches, ont poussé un soupir, écrasé une larme en pensant à Jeannette, à René.

— Que va-t-elle faire, aujourd'hui ? Ecrire, sans doute. A-t-elle l'ennui ? Comprend-elle quelque chose à cette langue si différente de notre parler vaudois.

Et lui, le grand fils, si fort et solide, mais si timide, comment va-t-il se trouver des camarades ?

Ce que nous pensons pour nos gosses, d'autres parents en Suisse allemande le pensent aussi. Car il y a comme une loi d'échange, et toutes les places laissées vides au village sont remplies par un contingent de jeunes confédérés, garçons et filles, qui viennent apprendre le français, comme les nôtres vont apprendre l'allemand.

A la gare, il y a ceux et celles qui partent, quelques-uns seuls. En général, le papa ou la maman accompagne le partant ou la partante et celui des deux parents qui prend le train rassure celui qui reste sur le quai :

— T'inquiète pas, si ça n'a pas l'air d'une bonne maison, je veux déjà ramener le petit !

* * *

A la gare, il y a aussi ceux et celles qui arrivent. Des joues rondes, des yeux bleus et sous le petit chapeau tout neuf, fleuri d'une couronne de « vergiss mein nicht », les tresses blondes, longues, nouées d'un ruban bleu de Hänni. Elle a un manteau neuf, à la main un joli petit sac où son billet et son bulletin de bagage pourraient être, mais où ils ne sont certainement pas. Elle a un air étonné, naïf et sérieux. Elle regarde cette gare, premier contact avec le Welschland dont on lui a tant parlé. Et voilà après elle, sur le quai, son père et sa mère qui cherchent des yeux la « Madame », celle qui doit avoir Hänni pour un an sous sa garde. La maman, endimanchée, peu habituée aux voyages, a consolidé sur sa tête un beau chapeau que la bise inclémente veut lui arracher. Le père est plus à son aise, il a l'habitude et mâchonne son cigare sans hâte. La malle est descendue du fourgon, un robuste coffre de bois cerclé d'une corde. La « Madame » s'avance, prononce un nom, serre de bonnes mains tendues et s'efforce de rassembler tout ce qu'elle sait encore de suisse allemand pour parler dans leur langue à ce trio. Hänni ne dit rien, mais père et mère répondent dans un français émaillé de « schwyzerdütsch » aussi effroyable que l'allemand émaillé de français de « Madame ». Pourtant, on se comprend, on prend la route où Hänni va faire connaissance avec les us et coutumes de chez nous.

Tout va bien pour le moment. L'après-midi se passe, puis vient le soir.

Hänni est allée à la gare accompagner père et mère. Ce qu'ils se sont dit ? Je ne sais, mais je le devine. Et maintenant, Hänni rentre seule, sa bonne figure ronde inondée de larmes, ses robustes épaules secouées de sanglots silencieux.

Elle met son tablier, traverse la grande cuisine et devant l'évier, commence bravement son année de volontaire en relavant les tasses du goûter et en ravalant ses larmes.

Milandre.

C'EST UNE AFFICHE

Depuis quelques jours elle est sur les murs, la grande affiche du peintre F. Rouge, pour la Cantonale de Chant.

Le sujet, admirablement choisi, symbolise la mythologie, la montagne et l'art à la fois : Un groupe allégorique, éclairé par les derniers feux d'une radieuse journée, écoute attentivement les voix montant de la petite cité en fête. Au lointain s'estompent Yvorne au milieu de son vignoble, les derniers contreforts de la Tour d'Aï, la plaine et le Jura.

Inutile de dire que notre bon collaborateur et ami F. Rouge y a mis tout son cœur, car cet ensemble, plein de charme et de finesse, a fort belle allure. C'est un vrai régal pour les yeux.

JUGES, PLAIDEURS ET AVOCATS

LES « Histoires judiciaires » publiées par M. Léon Treich ne sont — au dire de son auteur — qu'une infime partie des bons mots et des anecdotes qui courent le monde. Si d'aucunes sont médiocres, beaucoup sont excellentes; il suffit, pour s'en rendre compte, d'ouvrir le volume No 25 de la « Collection d'anas ».

Anecdotes piquantes, bonnes histoires et mots d'esprit, tout cela nous est abondamment fourni par la chronique des tribunaux. En voici quelques-unes, prises au hasard et que nous livrons à la méditation de nos lecteurs.

***

La chose s'est passée dans une des ces républiques des Antilles ayant, jusqu'à ce jour, échappé à la colonisation blanche. Chaque fois qu'un Européen était puni pour quelque exaction, son pays n'hésitait pas à réclamer des indemnités et à renforcer sa demande par l'envoi de plusieurs cuirassés. C'est ce que n'ignorait pas le magistrat dont je veux vous entretenir.

Un blanc s'était rendu coupable de mauvais traitements envers un indigène. Il fut traduit devant le juge.

Celui-ci posa la question suivante :

— A quelle nationalité appartenez-vous ?

Le blanc répondit qu'il était citoyen suisse.

Alors le juge, se tournant vers le ministère public, demanda :

— La Suisse est un pays d'Europe ?

— Oui, monsieur le président.

— Elle est au bord de la mer ?

— Non, la Suisse est entièrement entourée de terre.

— Elle n'a pas de marine ?

— Non, monsieur le président.

— C'est bon, dit l'intègre magistrat, et se tournant vers l'accusé :

— Vous êtes condamné à six mois de prison, mon ami.

***

Le comte Bonnicelli, qui vient de mourir, était une des figures les plus populaires de Rome. Ce vieux gentilhomme faisait tous les jours sa promenade sur le Corso dans une superbe voiture attelée de six chevaux qu'il conduisait lui-même. Au cours d'une de ces promenades, il eut une altercation avec un cocher de fiacre et s'oublia jusqu'à lui administrer une gifle : attroupement, plainte, poursuite devant le juge.

— Cinquante lires d'amende ! prononça le magistrat.

Alors le comte Bonnicelli tira de son portefeuille un billet de cent lires et le tendit au cocher d'une main en même temps que, de l'autre, il lui infligeait un soufflet retentissant.

— Gardez tout, dit-il simplement, vous êtes payé !

***

Un jeune voleur comparaît en police correctionnelle. Le juge, d'un ton paternel, lui dit :

— Comment, à votre âge, au début de la vie, avez-vous pu voler ?

Le prévenu fond en larmes et répond :

— Si vous saviez, mon président ! pas de travail ! pas d'emploi ! toujours comme un oiseau sur une branche !

Mais alors, le juge d'une voix sévère :

— Ne cherchez pas à tromper le tribunal. Quand un oiseau est sur une branche, il ne *vole* pas !

***

Me A. au début de sa carrière eut un jour à défendre d'office un individu accusé de vol commis avec effraction. Il plaida avec la belle ardeur de la jeunesse, fut éloquent, pathétique, ému, émouvant au point que l'accusé en pleurait comme un veau. Le jury, favorablement impressionné lui accorda des circonstances atténuantes.

Une heure après, Me A. était dans son cabinet, lorsqu'on vint lui remettre un paquet d'aspect peu engageant.

Dans un vieux journal lacéré, graisseux, maculé, ficelé avec un cordon de soulier, il trouva deux paquets de cigarettes et une lettre ainsi conçue :

« Mon avocat, Pour m'avoir pas acquitté après ce que vous avez dit de moi, il faut que les juges n'aient pas de cœur. Pour m'acquitter envers vous, je vous envoie deux paquets de cigarettes. Ne vous tourmentez pas d'où vient l'argent. J'ai barbotté le portemonnaie du gendarme pendant que vous plaidiez. C'est donc de l'argent du gouvernement. Je suis pour la vie votre dévoué, Z. »

***

On plaide une affaire importante, la discussion est très animée. Un des avocats, méridional pur sang, à bout d'arguments, reprocha à son adversaire son inexpérience :

— Sachez, jeune homme, s'écria-t-il, que je suis à cheval sur le Code !

— Prenez garde alors, mon cher confrère, il faut se défier des bêtes que l'on ne connaît pas.

***

Certain magistrat qui somnole volontiers à l'audience avait coutume de dire, pour s'excuser:

— On croit que je dors, c'est une erreur: je me recueille !

Dernièrement, un avocat plaidant devant lui, s'arrêta net et, changeant de ton :

— J'attendrai pour continuer que M. le président ait fini de se recueillir à poings fermés !

***

Un mot du Tigre. — Son frère Albert étant venu le trouver un jour, le dialogue suivant s'engagea entre eux :

— Qu'est-ce qui t'amène ?

— Je voudrais te consulter.

— Je ne suis plus médecin.

— Tu l'as été, et c'est au docteur que je m'adresse aujourd'hui.

— Parle toujours, tu es malade, qu'éprouves-tu ?

— Une étrange lassitude.

— Travaille.

— Un ennui mortel.

— Tu t'écoutes trop.

On sait qu'Albert Clémenceau est avocat.

***

Dans les couloirs de la Chambre, un avocat-député parlait d'un de ses clients étrangers qui avait été condamné à quinze mois de prison et à vingt ans d'interdiction de séjour.

M. Briand vint à passer. L'avocat l'interpella :

— Mon cher président, vous qui avez été garde des sceaux, vous allez pouvoir me renseigner. Un de mes clients doit être expulsé à l'expiration de ses quinze mois de prison. Je ne parviens pas à faire révoquer l'arrêté d'expulsion. Comment pourrait-il rester en France ?

— C'est bien simple, répondit M. Briand, qu'il se fasse de nouveau condamner à quinze mois de prison.

***

Il y a, au Palais de Justice, un magistrat très spirituel qui se délasse de ses rudes travaux juridiques en troussant des complaintes généralement réussies. Sa dernière œuvre contient ces trois vers :

Quand on paraît en jugement,
Il faut tâcher d'être coupable,
Pour être puni justement.

Cela ne vaut-il pas tout un quarteron de jugements sur le préparatoire et l'interlocutoire ?

***

Me F. rencontre le président R. qui part en vacances. Il le complimente sur son labeur de l'année qui vient de finir :

— Ce n'est vraiment pas la peine de se donner tant de peine, répond le magistrat. Qu'on juge bien ou qu'on juge mal, la statistique est la même. Il y en a toujours la moitié qui perd et la moitié qui gagne.

Ces deux dernières anecdotes sont à rapprocher d'un mot, fort connu, de Christine de Suède et que l'on peut résumer comme suit :

« Il faut punir dans la forme de justice quand on peut ; et quand on ne le peut pas, il faut toujour punir comme on peut. »

J. des S.

MISTRAL

MISTRAL a raconté, dans ses *Mémoires*, que s'il fut baptisé Frédéric, c'est qu'on ne voulut ni à la mairie, ni à l'église de Maillane, accepter le prénom proposé par sa mère : elle voulait l'appeler *Nostradamus*, en souvenir du fameux astrologue qui était, lui aussi, un pur Provençal, natif de Saint-Rémy.

Mistral fut toute sa vie conseiller municipal de son village, et il connut la gloire assez peu commune d'assister à l'inauguration de sa statue à Arles, en 1909. Le sculpteur Rivière l'avait représenté la canne à la main et le manteau sur le bras dans l'attitude d'un homme qui va, semble-t-il, prendre le train :

— *Il manque la valise !* déclara Mistral quand il vit cette image.

Il était très accueillant à tous les badauds de passage qui le persécutaient de leur curiosité souvent indiscrète. Il ne refusait jamais de leur signer une carte postale. Même il en signait par-